



Une mobilisation exceptionnelle

Depuis le 5 décembre, la mobilisation contre la réforme des retraites n'en finit plus, au grand désarroi du gouvernement qui, depuis le vrai faux retrait de l'âge pivot le 11 janvier dernier, espérait que tout le monde rentrerait gentiment au travail.

Et force est de constater que ce n'est pas vraiment le cas : les avocats ; les médecins ; les pompiers ; les ports ; les enseignant.es ; les agent.es de la culture, de l'inspection du travail, de l'IGN ; les douanier.es ; les égoutiers ; les agent.es des Finances publiques... tout comme les cheminot.es et les salarié.es de la RATP qui après plus de 45 jours de grève reconvertible sont toujours très mobilisés pendant les journées interprofessionnelles.

Cette mobilisation prend depuis plusieurs jours des modalités d'actions inédites et créatives comme celle des dépôts des outils de travail (robes des avocats, blouses des médecins, manuels scolaires, CGI et brochures, codes du travail, outils...) ; des « hakas » d'avocats ; des retraites en flambeaux ou des perturbations de vœux.

Le gouvernement a beau vanter une réforme juste, dont les femmes et les précaires seraient les grand.es gagnant.es, il n'a pas gagné la bataille de l'opinion. En effet, les derniers sondages indiquent que 61% de la population désire le retrait de cette réforme.

Alors que le débat parlementaire va débiter le 17 février prochain, le Conseil d'Etat vient de rendre un rapport qui désavoue le gouvernement et pointe plusieurs mesures potentiellement anticonstitutionnelles. Ce n'est donc pas parce que le projet de réforme des retraites arrive à l'Assemblée et que le gouvernement claironne qu'il ne le modifiera pas que nous devons nous résigner : nous pouvons faire reculer le gouvernement.

Que nous soyons salarié.es du privé ou agent.es des Finances Publiques : nous serons toutes et tous perdant.es. Le gel du point d'indice jusqu'en 2022 comme le prévoit le gouvernement aura des conséquences catastrophique sur notre pouvoir d'achat mais aussi sur nos pensions ; nos 182 nouvelles suppressions d'emplois vont dégrader encore plus nos conditions de travail. La délocalisation de nos missions met en grand danger notre service public de proximité...

Toutes les raisons sont réunies pour continuer et amplifier notre mobilisation dans les jours qui viennent. Se mobiliser contre la réforme des retraites à points et se mobiliser pour la défense de nos missions, c'est se mobiliser pour un choix de société : celle de la solidarité ou celle de la concurrence du tous contre tous.

Pour notre part, nous avons choisi et vous ?

Chienne de vie !

Michel Jean-Jacques militant de Sud Trésor puis de Solidaires Finances Publiques Paris vient de nous quitter beaucoup trop tôt.

Michel c'était notre boussole GP, sa direction d'origine. Au sein de la CAP Locale des contrôleurs, il a su patiemment nous initier durant de nombreuses années au SPL, au PGPE... tous services qu'il maîtrisait à la perfection.

A l'écoute des autres, sincère, combatif, plein d'humour, Michel était de tous les combats syndicaux : DGFIP, Finances, Interpro... Il était depuis 5 mois à la retraite et avait naturellement intégré le comité de liaison des retraité.es.

Aujourd'hui, nous sommes toutes et tous très tristes et nous pleurons notre camarade, notre ami. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 16 janvier 2020 où beaucoup de ses ami.es, collègues et camarades étaient présent.es. Comme l'a dit, Dominique Capitaine, ancienne secrétaire générale de Sud Trésor et secrétaire nationale de Solidaires Finances Publiques, il aurait été étonné de voir autant de monde. Mais Michel, le méritait tellement.



Sommaire

Edito : Une mobilisation exceptionnelle	p. 1
CAPL Liste d'aptitude : la grande frustration !	p. 2
Retraites et DRFiP : un seul et même combat	p. 3
Réserves foncières	p. 4
Egales et égaux... personne n'est illégal	

CAPL Liste d'aptitude : la grande frustration !

Les CAPL traitant des listes d'aptitude de C en B et de B en A se sont tenu.es en novembre 2019. Et, avouons-le, cet exercice toujours délicat s'apparente désormais à une mission impossible.



Mission impossible pour les agent.es qui remplissent les conditions statutaires, soit 1111 contrôleurs et 814 agent.es.

Mission impossible pour les agent.es qui candidatent, soit 261 contrôleurs et 267 agent.es.

Mission impossible pour les représentant.es du personnel qui doivent défendre un nombre extrêmement important de dossiers.

Mission impossible car le nombre « d'élus.es » dans les deux catégories est extrêmement réduit : 6 potentialités de promotions pour la LA de B en A et 17 pour la LA de C en B.

Qu'il est loin, le temps où grâce à un plan de qualification ministériel même insuffisant, un nombre relativement conséquent de collègues pouvait prétendre à une promotion interne bien méritée !

Au fil des années ce plan de qualification s'est réduit jusqu'à ne plus exister depuis 2 ans.

Belle illustration du mépris dans lequel Darmanin et notre Direction Générale tiennent leurs subalternes.

Les représentant.es du personnel toujours très utiles

Les CAPL se sont donc tenues et les débats et défenses des élu.es ont cependant permis d'amender les deux projets et de modifier les classements initiaux : 3 contrôleurs sont passés de la rubrique « Très bon » à « Excellent » et 5 contrôleurs sont passés de la catégorie « à Revoir » à la catégorie « Très bon ».

Pour les cadres C, ce sont 11 dossiers qui ont pu remonter dans la catégorie « Excellent » et 10 dans la catégorie « Très bon ».

Et pourtant d'excellents dossiers pour ne pas dire plus, demeurent sur le bas côté !

Frustration titrons-nous ? Oui, frustration pour les agent.es qui déploient dans leur immense majorité des trésors de dévouement et d'abnégation dans leur activité professionnelle pour se voir au final refuser toute possibilité de promotion ou voir celle-ci reculer encore un peu plus !

Frustration pour les élu.es en CAP Locales qui durant des jours entiers déploient des tonnes d'énergie, préparent les dossiers, contactent les collègues, assurent avec ténacité les défenses pour un résultat tellement frustrant et décevant !

Alors nous serions tentés de dresser un portrait robot de la candidate ou du candidat idéal mais même cet exercice relève de la mission impossible. Tout au plus pouvons nous dire que la candidate ou le candidat « utile » pour le passage au grade de contrôleur doit être à minima AAP2° classe 7° échelon âgé.e de plus de 40 ans, voir son appréciation littérale faire apparaître toutes les qualités d'un contrôleur, avoir évidemment une cotation 3 dans l'aptitude au grade supérieur et un tableau synoptique proche de 16 !!

Pour l'accès à inspecteur, l'âge doit être supérieur à 45 ans minimum, être absolument contrôleur principal ayant un échelon minimal de 6, ne pas avoir déjà obtenu une promotion antérieure par liste d'aptitude et avoir une évaluation dithyrambique.

Alors nous direz vous, tout cela représente un grand nombre de candidat.es ? Oui et c'est bien là le problème, un nombre extrêmement élevé d'agent.es et de contrôleurs remplissent la totalité de ces critères et pourtant elles et ils demeurent, année après année, classés en « très bon » ou pire en « à revoir » !

Alors l'opacité de l'exercice rend le travail des élu.es du personnel plus que difficile surtout dans le retour que les élu.es de Solidaires font aux collègues dont ils ont défendu le dossier !

Tout ceci conforte malheureusement Solidaires Finances Publiques dans ses analyses : c'est la mort de la promotion interne qui est programmée à la DGFIP : réductions des possibilités de concourir, réductions du nombre de promotions internes aux concours, liste d'aptitude et tableaux d'avancement réduits à la portion congrue...

Darmanin, Fournel et consorts... continuent leur travail de sape et de démolition de la culture DGFIP et cela dans tous les domaines !

CHIFFRES PAR CAPL

CAP Locale B en A

263 dossiers :

5 candidatures classées en excellent au projet,
8 classées excellents à l'issue de la CAPL
(3 dossiers remontés en excellent)

5 dossiers remontés de « à revoir » en « très bon ».

CAP Locale C en B

267 dossiers :

11 candidatures classées en excellent au projet,
22 classées excellents à l'issue de la CAPL
(11 dossiers remontés en excellent)

10 dossiers remontés de « à revoir » en « très bon ».

Retraites et DRFiP

Un seul et même combat



Réserves foncières, rationalisation du parc immobilier de la DRFiP.. kézako !



Les politiques d'austérité réduisent les moyens du service public, humains et immobiliers entre autres.

Pour le côté humain, nous ne connaissons que trop bien le principe des suppressions d'emplois. Et pour l'immobilier, il faut tout simplement vendre des sites... On assiste actuellement sur Paris à l'augmentation de "réserves foncières" (les bureaux et étages vides). Que se passe t-il ?

La direction ne nous a fourni que cette réponse : il y avait 48 sites avant la fusion DGI/DGCP, nous en avons 26 à ce jour, et cette réduction se poursuivra du fait des suppression d'emploi. Et des délocalisations à venir pourrait-on ajouter ! Que peut on en déduire concrètement ?

Un schéma simple :

Étape 1 : En réduisant le nombre d'emplois, on gagne du mètre carré.

Pour rentabiliser ce gain de mètres carrés, la direction tasse les collègues à chaque nouvelle fusion, pour libérer des bureaux entiers, des demis étages, voir des étages complets.

Étape 2 : Le métrage ainsi gagné par site va permettre de calculer la réserve foncière globale. Cette surface sera un indicateur des possibilités d'espace à rendre pour d'autres administrations ou à vendre au privé par exemple.

Étape 3 : La réaffectation ou la vente d'un site va nécessiter de reloger les collègues sur les sites restants. Grâce à la suppression des RAN, la direction pourra à loisir reloger les collègues sur l'ensemble du périmètre parisien, vu que notre affectation est désormais au département !

Étape 4 : A chaque nouvel année, nous avons la joie de découvrir un nouveau plan de suppression d'emploi puis de fusions de service, et on peut ainsi repasser à l'étape 1 pour la "rationalisation" immobilière.

Simple, efficace. Il faut juste convaincre les 4 800 collègues encore présents sur Paris qu'ils et elles devront déménager régulièrement, sur le même site ou sur l'ensemble du périmètre parisien, en attendant les nouvelles réflexions sur le flex-working, le co-working, et bien sûr les projets de délocalisation qui vont améliorer nos conditions de travail !

Alors, convaincus ?

Note : à ce stade, les seules informations sûres qu'on daigne nous donner sont que le site de Boucry fermera fin 2022, et que les sites de Bénard et Necker sont amenés à fermer « rapidement ».

Egaux, égales ... personne n'est illégal

Le 18 décembre 2019 plus de 40 manifestations et rassemblements se sont déroulés en France dans le cadre de la journée internationale des migrant.es, à l'appel des collectifs de sans-papiers et de 250 organisations dont l'Union Syndicale Solidaires.

Nous avons marché pour revendiquer la justice sociale, l'égalité des droits, la liberté de circulation et d'installation.

La situation des migrant-es bloqué-es aux frontières de l'Europe et qui continuent de mourir en Méditerranée est intolérable. La situation des travailleurs et travailleuses sans-papier l'est aussi.

Elle pèse sur le marché du travail parce que certains patrons, trop contents de trouver une main d'oeuvre en difficulté, font ainsi pression sur les salaires et les conditions de travail. C'est ce patronat et les lois discriminatoires de notre gouvernement qui créent le dumping social. Tant que ce dumping perdurera, nos combats sociaux seront plus difficiles.

Le gouvernement, avec la dernière loi asile et migrations, renforce son arsenal répressif contre les travailleurs et travailleuses sans papiers. Solidaires est investie pratiquement et de longue date avec les sans-papiers en particulier pour leur régularisation par le travail, en soutenant des grèves, en aidant à la régularisation individuelle.

Solidaires défend aussi un accueil digne pour ceux et celles qui sont contraint-es à l'exil.

Le gouvernement, déséquilibré par la crise sociale et politique, tente de faire diversion et reparle d'« identité », de « question de l'immigration », car à chaque fois qu'un gouvernement refuse de répondre aux revendications sociales, il détourne l'attention et cherche un bouc émissaire.

Mais la question est bien celle de la justice sociale, car ce sont les capitalistes qui nous coûtent cher, pas les travailleurs et travailleuses migrant-es qui travaillent dans les cuisines des restaurants, qui s'occupent des enfants, qui construisent les bâtiments et les routes...

Solidaires Finances Publiques Paris, dans la continuité de ces combats, continuera de militer pour la régularisation de toutes et tous les sans-papiers, et continuera de façon pratique à organiser des permanences fiscales à leur attention (la prochaine aura lieu fin avril), afin de les aider dans leur combat pour une égalité des droits et pour la régularisation.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS



POUR S'INFORMER...

Le site internet : <http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFiPParis>



@SolFip75



solFip75